

Le Règlement pour le Tour de Belgique est défini dans l'art. 11 § 3 du RSN :

***Les concours dénommés "Tour de Belgique" ne peuvent être seulement organisés que les deux derniers week-ends de septembre et les deux premiers week-ends d'octobre.***

Pour 2017, les concours du Tour de Belgique peuvent être organisés durant les week-ends suivants :

- 16 & 17/09/2017
- 23 & 24/09/2017
- 30/09/2017 & 01/10/2017
- 07 & 08/10/2017

Avec nos salutations les meilleures.

Le Président du CSN,

Dirk SCHREEL.